

## 4. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2013

Modification n° 1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 7 Novembre 2017





## Les orientations d'aménagement et de programmation :

1. Le futur quartier du Bocquet
2. Le secteur gare
3. Les secteurs de la frange est de la ville – Quartier du Petit Bois  
→ continuité est du lotissement Les Tournesols
4. Les secteurs de la frange est de la ville  
→ entre la rue Victor Hugo et la rue Paul Eluard

*Pour toute urbanisation nouvelle ou toute opération de voirie, il convient d'adapter (renforcer et étendre) le réseau public de distribution d'eau afin d'ajuster sa capacité aux besoins des usagers et d'assurer la défense incendie.*

# Le futur quartier du Bocquet



## Légende

**Programmer et organiser l'urbanisation du futur quartier du Bocquet**

**- Un nouveau quartier caractérisé par sa mixité et sa diversité :**  
 Mettre en oeuvre une diversité de typologie des logements

 Petits collectifs    
  Habitats groupés    
  Maisons individuelles

Principes et localisation indicatifs

Assurer la mixité sociale au sein du futur quartier  
 (1/3 de logements locatifs sociaux, 1/3 en accession libre, 1/3 en accession sociale pour les primo-accédants notamment)  
 La mise en oeuvre de la première tranche du groupe scolaire conditionne la réalisation de tout nouveau logement

**- Une urbanisation en plusieurs phases :**  
 Phase 1  à court terme  
 Phases ultérieures 

Après la réalisation de la phase 1, l'aménagement du quartier doit se réaliser en plusieurs étapes. Afin de respecter les orientations du SDRIF 2013 privilégiant le renouvellement urbain, l'ouverture à l'urbanisation interviendra notamment après la réalisation de l'opération de renouvellement urbain aux abords de la gare. Le lancement de ces phases nécessitent par ailleurs la réalisation et la mise en service préalable de la deuxième tranche du groupe scolaire du quartier du Bocquet.

 Aménager des espaces paysagers et de jardins à créer

**Aménager un nouveau quartier intégré dans la ville**

 Réaliser un groupe scolaire (deux tranches de réalisation)    
  Créer de nouvelles voies Développer les liens avec le centre-ville    
  Accès piéton vers le centre-ville et les équipements

# Le secteur gare



## Les secteurs de la frange est de la ville – Quartier du Petit Bois

→ continuité est du lotissement Les Tournesols



## Les secteurs de la frange est de la ville

→ entre la rue Victor Hugo et la rue Paul Eluard

